

COMPTES CONSOLIDÉS EN NORMES IAS/IFRS

SAHAM Assurance Maroc au 31 décembre 2014

État de la Situation Financière IFRS au 31 décembre 2014 et 2013

(En milliers de dirhams)

ACTIF	2014.12	2013.12
Écarts d'acquisition	1 321 628	1 321 628
Valeurs des portefeuilles de contrat des sociétés d'assurance acquies		
Autres immobilisations incorporelles	136 180	145 934
Actifs incorporels	1 457 808	1 467 562
Immobilisations de placement	1 268 998	1 227 333
Placements financiers	9 693 134	9 139 817
Placements	10 962 132	10 367 150
Investissements dans les entreprises associées ou co-entreprises	95 494	102 678
Créances des sociétés de financement		1 245 828
Part des cessionnaires et récessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	1 369 658	1 338 158
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	603 169	674 992
Participation aux bénéfices différés actif	69 690	68 333
Impôts différés actif	154 168	159 379
Stocks	744 206	745 609
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	1 649 115	1 658 670
Créances d'impôts exigibles	200 184	208 231
Autres créances	2 349 138	616 219
Autres actifs	5 769 670	4 131 433
Actifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	169 844	278 757
Total actif	19 824 606	18 931 566

PASSIF	2014.12	2013.12
Capital	411 687	411 687
Primes d'émission et de fusion	1 169 922	1 169 922
Réserves consolidées	1 099 473	886 634
Écarts de conversion		
Résultat net-part du groupe	341 241	283 385
Capitaux propres - part du groupe	3 022 323	2 751 628
Intérêts non assortis de contrôle	98 277	96 666
Capitaux propres	3 120 600	2 848 294
Provisions pour risques et charges	82 432	81 910
Dettes de financement	607 821	598 215
Passifs à long terme	690 253	680 125
Passifs techniques relatifs à des contrats d'investissements	11 719 823	11 944 770
Participation aux bénéfices différés passif	187 998	40 432
Passifs techniques des compagnies d'assurance	11 907 821	11 985 202
Impôts différés passif	450 037	384 645
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	877 737	898 575
Dettes d'impôts exigibles et autres dettes d'impôts	221 414	191 719
Autres dettes	2 385 642	626 712
Autres passifs	3 934 830	2 101 651
Dettes des sociétés de financement		985 028
Dettes financières à court terme	171 103	331 266
Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées		
Total passif	19 824 606	18 931 566

Compte de résultat consolidé - IFRS

(En milliers de dirhams)

	2014.12	2013.12
Primes émises	3 679 877	3 501 700
Variation des primes non acquises	-30 246	-104 674
Primes acquises	3 649 631	3 397 026
Autres produits hors activité d'assurance	334 557	215 952
Résultat des placements	567 673	489 347
Produits sur les placements	999 174	1 090 021
Charges sur les placements	-431 501	-600 674
Variation des dépréciations sur placements	-99 308	-25 146
Reprises des dépréciations sur les placements	82 727	3 737
Dotations des dépréciations sur les placements	-182 035	-28 883
Résultat net de placement	468 365	464 201
Charges techniques des activités d'assurance	-2 550 262	-2 259 439
Résultat net des cessions en réassurance	-126 449	-248 988
Frais d'acquisition des contrats	-394 028	-370 718
Amortissements de la valeur de portefeuille		
Charges générales d'exploitation	-785 149	-659 088
Charges nettes d'exploitation	-450 134	-365 927
Charges salariales	-262 249	-228 794
Reprises des amortissements et dépréciations	232 356	62 456
Dotations des amortissements et dépréciations	-305 122	-126 823
Autres produits et charges opérationnels	24 591	-2 188
Résultat opérationnel	621 256	536 758
Résultat net de change	-111	299
Charges de financement	-104 510	-90 406
Quote part dans les résultats des entreprises associées ou co-entreprises	-4 211	-1 849
Dépréciation des écarts d'acquisition		
Résultat net des activités abandonnées	-163 241	-155 629
Impôts sur les résultats		
Résultat net de l'ensemble consolidé	349 183	289 173
Intérêts minoritaires	-7 942	-5 788
Résultat net part du groupe	341 241	283 385

Tableau de variation des capitaux propres - IFRS

(En milliers de dirhams)

	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Résultat consolidé part du groupe	Réserves de conversion	Capitaux propres part groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
Situation à l'ouverture de l'exercice 2012.12	411 687	1 169 922	773 192	259 836		2 614 637	100 279	2 714 916
Affectation du résultat en réserves à l'ouverture			259 836	-259 836				
Résultat de la période				283 385		283 385	5 788	289 173
Produits et charges inscrits directement en capitaux propres			-34 932			-34 932		-34 932
Résultat global de l'année			-34 932	283 385		248 453	5 788	254 241
Variation du capital de l'entreprise consolidante								-1 812
Effet de variation du périmètre			-10 062			-10 062	-5 886	-15 948
Dividendes versés			-107 039			-107 039	-3 515	-110 554
Effet des changements de méthodes comptables			5 637			5 637		5 637
Autres impacts			2			2		2
Clôture de l'exercice 2013.12	411 687	1 169 922	886 634	283 385		2 751 628	96 666	2 848 294
Situation à l'ouverture de l'exercice 2014.12	411 687	1 169 922	886 634	283 385		2 751 628	96 666	2 848 294
Affectation du résultat en réserves à l'ouverture			283 385	-283 385				
Résultat de la période				341 241		341 241	7 942	349 183
Produits et charges inscrits directement en capitaux propres			61 681			61 681		61 681
Résultat global de l'année			61 681	341 241		402 922	7 942	410 864
Variation du capital de l'entreprise consolidante								-456
Effet de variation du périmètre			-330			-330	-126	-456
Dividendes versés			-140 168			-140 168	-6 835	-147 003
Effet des changements de méthodes comptables			1 240			1 240	578	1 818
Autres impacts			7 000			7 000	82	7 082
Clôture de l'exercice 2014.12	411 687	1 169 922	1 099 443	341 241		3 022 292	98 307	3 120 600

État de résultat net et autres éléments du résultat global - IFRS

(En milliers de dirhams)

	2014.12	2013.12
Résultat net de l'ensemble consolidé	349 183	289 173
Produits nets comptabilisés directement en capitaux Propres et recyclables en résultat	61 681	-34932
Variation de juste valeur sur actifs disponibles à la vente (nette de participation aux bénéfices)	100 578	-55449
Variation des écarts de conversion		
Impôt sur les autres éléments recyclables du résultat global	-38 897	20517
Produits nets comptabilisés directement en capitaux Propres et non recyclables en résultat		
Variation des réserves de réévaluation		
Profits et pertes de conversion		
Impôt sur les autres éléments non recyclables du résultat global		
Résultat global total	410 864	254 241
Part du Groupe	402 922	248 453
Part des minoritaires	7 942	5 788

Tableau des flux de trésorerie - IFRS

(En milliers de dirhams)

	2014.12	2013.12
Résultat courant avant impôt	512 424	444 802
Ajustements :		
Dotations et reprises aux amortissements et aux provisions	167 119	94 156
Variation nette des provisions techniques	-241 404	109 193
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	4 211	1 849
Corrections des éléments inclus dans le résultat sans impact sur les flux de trésorerie	-70 074	205 198
Plus ou moins values nettes sur cessions	-245 702	-161 353
Charges liées aux dettes de financement	75 261	69 701
Reclassement des opérations de financement et d'investissement	-170 441	-91 652
Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel	-25 827	-4 028
Variation des créances et dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance	-173 602	-35 692
Variation des autres actifs et passifs	561 234	-195 695
Charge d'impôt exigible de l'exercice	-133 928	-112 348
Dividendes reçus des sociétés admises en équivalence	3000	
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	502 786	210 585
Acquisitions de filiales et co-entreprises, nettes de la trésorerie acquise	-456	-115 305
Cessions de titres de participations consolidés nette de la trésorerie cédée		
Incidence des autres flux liés aux opérations d'investissements		
Flux de trésorerie liés aux variations de périmètre	-456	-115 305
Cessions des actions et des OPCVM	637 913	622 840
Cessions des immeubles		95 088
Total flux de trésorerie liés aux cessions et remboursements d'actifs financiers	637 913	717 928
Acquisitions des obligations	-256 553	7 650
Acquisitions des actions et des OPCVM	-154 739	-350 057
Acquisition des immeubles	-32 994	-36 528
Total flux de trésorerie liés aux acquisitions d'actifs financiers	-444 286	-378 935
Cessions des immobilisations corporelles et incorporelles		
Acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	-98 531	-34 159
Total flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	-98 531	-34 159
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	94 640	189 529
Dividendes payés	-147 003	-110 554
Total flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires	-147 003	-110 554
Variation nettes des dépôts à terme, des autres prêts et cautionnements	-3 477	-4 681
Total variation nette des dépôts à terme, des autres prêts et cautionnements	-3 477	-4 681
Trésorerie générée par les émissions de dettes financières	851	62
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes financières	8 755	-17 653
Intérêts payés sur dettes de financement	-75 261	-69 701
Variation nette des comptes courants	-330 039	-67 941
Total flux de trésorerie liés au financement du groupe	-395 694	-155 233
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-546 174	-270 468
Variation de la trésorerie	51 252	129 646
Trésorerie d'ouverture	-52 509	-182 155
Trésorerie de clôture	-1 259	-52 509
Variation de la trésorerie	51 250	129 646

LECTURE DES AGRÉGATS MAJEURS

Maintien de la croissance du chiffre d'affaires :

3 680 MDH

L'exercice 2014 s'est caractérisé par un léger repli de la branche vie de 5,7% soit 371 MDH et une croissance de la branche non vie de 6,5% pour atteindre un chiffre d'affaires de 3 680 MDH.

+5,7 %

Hausse du résultat net :

341 MDH

Le résultat net est passé de 283 MDH en 2013 à 341 MDH en 2014, enregistrant ainsi une augmentation de 58 MDH, soit 21%, réalisée essentiellement grâce à :

- L'amélioration du résultat technique ;
- L'amélioration de la rentabilité des placements ;
- L'évolution maîtrisée des charges générales d'exploitation.

+21 %

Consolidation des fonds propres :

3 120 MDH

Les fonds propres ont connu une augmentation de 272 MDH, passant de 2 848 MDH en 2013 à 3 120 MDH en 2014, principalement, en raison des effets compensés suivants :

- Réalisation d'un résultat net de l'ordre de 341 MDH ;
- Dividendes reçus auprès des filiales de SAHAM Assurance Maroc pour un montant de 147 MDH.

EXTRAIT DES NOTES ANNEXÉES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

1.1 Informations générales

Compagnie marocaine d'assurance et filiale de SAHAM Finances, la société **SAHAM Assurance Maroc** ex (CNIA SAADA ASSURANCE S.A) est cotée sur le marché principal de la bourse de Casablanca depuis 2010 ;

Le siège social de la société **SAHAM Assurance Maroc** est situé au 216, bd Mohamed ZERKTOUNI 20060 Casablanca ;

Les états financiers consolidés et les notes y afférentes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 26 février 2015.

1.2 Principes de préparation des comptes consolidés

Les sociétés du groupe **SAHAM Assurance Maroc** sont consolidées sur la base des états de synthèse arrêtés au 31 décembre 2014.

1.2.1 Contexte de l'élaboration des états financiers consolidés de l'exercice 2014 et 2013

En application des dispositions de la circulaire n° 06 /05 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières CDVM relative à la publication et à la diffusion d'informations financières par les personnes morales faisant appel public à l'épargne, les états financiers consolidés de **SAHAM Assurance Maroc** au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ont été établis selon les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board).

1.2.2 Conformité aux normes comptables

Les états financiers consolidés de **SAHAM Assurance Maroc** ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) adoptées dans l'UE (Union européenne) et obligatoires au 31 décembre 2014 et qui ne présentent, dans les états financiers présentés, aucune différence avec les normes comptables publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board).

1.3 Principes et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés regroupent les états financiers de **SAHAM Assurance Maroc** et de ses filiales significatives. Les filiales désignent les entreprises pour lesquelles **SAHAM Assurance Maroc**, a directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les activités pertinentes afin de pouvoir tirer des avantages de ces activités (« contrôle »).

Une filiale est significative dès lors qu'elle dépasse trois des quatre seuils suivants :

- Total actif : 0,5%
- Capitaux propres : 0,5%
- Résultat : 1%
- Chiffre d'affaires : 0,5%.

En plus, de ces critères quantitatifs, il est retenu un critère subjectif lié à la notion d'investissement stratégique ou non pour **SAHAM Assurance Maroc**. De ce fait, même si une société ne dépasse pas trois des quatre seuils de signification, elle peut être intégrée dans le périmètre de consolidation car jugée comme activité stratégique.

Les sociétés sur lesquelles **SAHAM Assurance Maroc** exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires ou une influence notable sont consolidées suivant la méthode de la mise en équivalence. Les pertes de valeur sont comptabilisées jusqu'à ce que la valeur comptable de la participation soit réduite à zéro. Les pertes de valeur additionnelles sont seulement comptabilisées quand **SAHAM Assurance Maroc** a une obligation de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise. Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle **SAHAM Assurance Maroc** en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base des méthodes comptables homogènes. Lorsque la date de clôture des états financiers des filiales est différente de la date de clôture de la société mère, des ajustements sont effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère. La différence entre les dates de clôture ne doit pas être supérieure à trois mois.

1.4 Règles et méthodes d'évaluation

1.4.1 Contrats émis par la compagnie

1.4.1.1 Classification et mode de comptabilisation

Il existe deux catégories de contrats émis par **SAHAM Assurance Maroc** :

- Les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire qui relèvent de la norme IFRS 4 ;
- Les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire, qui relèvent de la norme IAS 39.

(a) Contrats d'assurance

Un contrat d'assurance est un contrat selon lequel une partie, l'assureur, accepte un risque d'assurance significatif d'une autre partie, le titulaire de la police, en convenant d'indemniser le titulaire de la police si un événement futur incertain spécifié, l'événement assuré, affecte de façon défavorable le titulaire de la police. Un risque d'assurance est un risque, autre que le risque financier, transféré du titulaire d'un contrat à l'émetteur. Ce risque est significatif dès lors qu'un événement assuré peut obliger un assureur à payer des prestations complémentaires significatives quel que soit le scénario, à l'exception des scénarii qui manquent de substance commerciale.

Les pratiques comptables existantes relatives aux contrats relevant de la norme IFRS 4 continuent à être appliquées, à l'exception des provisions d'égalisation telles que définies par la norme IFRS 4 et sous réserve que les provisions ainsi déterminées soient conformes au test d'adéquation des passifs prescrit par les normes internationales (voir note 1.4.1.2.d).

(b) Contrats financiers

Les contrats qui ne répondent pas à la définition d'un contrat d'assurance telle que décrite précédemment, sont classés en contrats financiers.

Les contrats financiers se décomposent en deux catégories : les contrats financiers avec et sans participation aux bénéfices discrétionnaire.

Une clause de participation discrétionnaire est définie comme étant le droit contractuel détenu par un souscripteur de bénéficier d'un versement supplémentaire ou d'une autre prestation dont le montant ou l'échéance est entièrement ou partiellement à la discrétion de l'assureur et dont la valorisation est fondée soit sur la performance d'un ensemble de contrats ou d'un contrat déterminé, soit sur le profit ou la perte de l'assureur, d'un fonds ou de toute autre entité ayant émis le contrat, soit sur les rendements de placements réalisés et/ou latents d'un portefeuille d'actifs spécifiques détenus par l'émetteur.

Les méthodes comptables relatives aux contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont identiques à celles des contrats d'assurance, décrites précédemment. Les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire sont traités conformément aux modalités d'évaluation, décrites dans la note 1.4.1.3.

1.4.1.2 Evaluation des contrats d'assurance relevant de la norme IFRS 4

(a) Primes

Les primes émises correspondent aux émissions hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions et de ristournes, de la variation des primes à émettre et de la variation des primes à annuler.

Les primes émises ajustées de la variation des provisions pour primes non acquises, dont la définition est donnée ci-dessous, constituent les primes acquises.

(b) Charges des prestations des contrats

Les charges des prestations des contrats d'assurance comprennent essentiellement les prestations et frais payés et la variation des provisions de sinistres et des autres provisions techniques.

Les prestations et frais payés correspondent aux sinistres réglés nets des recours encaissés de l'exercice et aux versements périodiques de rentes. Ils incluent également les frais et commissions liés à la gestion des sinistres et au règlement des prestations. Les charges des prestations des contrats d'assurance Vie et des contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire regroupent :

- l'ensemble des prestations dès lors qu'elles ont fait l'objet d'un règlement au bénéficiaire ;
- les intérêts techniques et participations aux bénéfices pouvant être inclus dans ces prestations ;
- l'ensemble des frais supportés par la société d'assurance dans le cadre de la gestion et du règlement des prestations.

Elles comprennent également la participation aux bénéfices et la variation des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques.

(c) Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurances

Les provisions techniques relatives aux contrats d'assurance sont calculées conformément aux exigences réglementaires.

Provisions pour primes non acquises

Les provisions techniques pour primes non acquises correspondent à la part des primes qui se rapportent à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance du contrat. Elles sont calculées au prorata temporis.

Provisions pour sinistres à payer

Les provisions pour sinistres à payer représentent l'estimation, nette des recours à encaisser, du coût de l'ensemble des sinistres non réglés à la clôture de l'exercice, qu'ils aient été déclarés ou non. Elles incluent également un chargement pour frais de gestion.

En risque construction, hormis les provisions pour sinistres à payer (déclarés ou non encore déclarés), il est constitué, séparément pour les garanties décennales de responsabilité civile et pour les garanties décennales de dommages ouvrage, une provision pour sinistres non encore manifestés.

Les provisions sont appréciées en fonction de la nature des risques spécifiques couverts, notamment les risques agricoles et climatiques ainsi que ceux qui présentent un fort caractère de saisonnalité.

Provisions mathématiques

Les provisions mathématiques correspondent à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés en tenant compte des probabilités de réalisation de ces engagements. Les provisions mathématiques s'inscrivent au passif du bilan à leur valeur technique brute de réassurance et de frais d'acquisition reportés. Aucune provision pour aléas financiers n'est constatée dès lors que les provisions mathématiques ont été constituées sur la base de taux d'actualisation au plus égaux aux taux de rendement prévisionnels, prudemment estimés, des actifs affectés à leur représentation.

Provision pour participation aux bénéfices

La provision pour participation aux bénéfices se compose d'une provision pour participation aux bénéfices exigible et d'une provision pour participation aux bénéfices différée.

La provision pour participation aux bénéfices exigible comprend les montants identifiables, issus d'obligations réglementaires ou contractuelles, destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participation aux bénéfices et de ristournes, dans la mesure où ces montants n'ont pas été crédités au compte de l'assuré ou inclus dans le poste « Provisions techniques Vie ».

La provision pour participation aux bénéfices différée comprend :

- la provision pour participation aux bénéfices inconditionnelle, qui est enregistrée quand une différence est constatée entre les bases de calcul des droits futurs dans les comptes individuels et dans les comptes consolidés ;
- la provision pour participation conditionnelle, qui est relative à la différence de droits constatés entre les comptes individuels et les comptes consolidés et dont l'exigibilité dépend d'une décision de gestion ou de la réalisation d'un événement.

Au cas particulier du retraitement dans les comptes consolidés de la réserve de capitalisation, une provision pour participation aux bénéfices différée est déterminée lorsque les hypothèses de gestion Actif/Passif démontrent une reprise probable et durable du stock de réserve de capitalisation. **SAHAM Assurance Maroc** n'a pas constaté de participation aux bénéfices différée sur le retraitement de la réserve de capitalisation.

Application de la comptabilité reflet

Concernant les contrats dits participatifs, **SAHAM Assurance Maroc** a décidé d'appliquer la comptabilité reflet (« shadow accounting »), qui vise à répercuter sur la valeur des passifs d'assurance, des frais d'acquisition reportés et des immobilisations incorporelles liées aux contrats d'assurance, les effets de la prise en compte des plus et moins-values latentes des actifs financiers évalués en juste valeur. La participation aux bénéfices différée qui en résulte est comptabilisée en contrepartie de la réserve de réévaluation ou du résultat selon que la prise en compte de ces plus et moins-values aura été effectuée dans cette réserve ou au compte de résultat.

L'application de la comptabilité reflet est réalisée à partir d'un taux de participation aux bénéfices estimé et appliqué aux plus et moins-values latentes. Ce taux est obtenu à partir de l'application des conditions réglementaires et contractuelles du calcul de la participation aux bénéfices observé au cours des trois dernières années. Il convient toutefois de noter que cette estimation s'applique exclusivement aux plus et moins-values latentes afférentes à des actifs en représentation de provisions techniques relatives à des contrats incluant une clause de participation aux bénéfices discrétionnaire.

Autres provisions techniques

Provisions mathématiques de rentes

Les provisions mathématiques de rentes représentent la valeur actuelle des engagements de l'entreprise en ce qui concerne les rentes et accessoires de rentes mis à sa charge.

Provision globale de gestion

La provision de gestion est constituée lorsque pour une famille homogène de produits, les marges futures déterminées pour les besoins du calcul des frais d'acquisition reportés sont négatives.

(d) Test des suffisances des passifs

Un test d'adéquation des passifs visant à s'assurer que les passifs relevant de la norme IFRS 4 sont suffisants au regard des estimations actuelles de flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance est réalisé à chaque arrêté comptable. Les flux de trésorerie futurs résultant des contrats prennent en compte les garanties et options qui y sont attachées. Le cas échéant, et pour les besoins de ce test, les passifs d'assurance sont diminués des coûts d'acquisition reportés et des valeurs de portefeuille constatées lors de regroupement d'entreprises ou de transferts de contrats s'y rapportant. En cas d'insuffisance, les pertes potentielles sont comptabilisées en intégralité en contrepartie du résultat. Ce test est effectué une fois par an et au niveau de chaque entité consolidée selon la méthode de Best Estimate.

1.4.1.3 Evaluation des contrats financiers relevant de la norme IAS 39

Les passifs relatifs à des contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire doivent être comptabilisés selon le principe de la comptabilité de dépôt. Ainsi, les primes perçues et les prestations sont comptabilisées au bilan. Les chargements et les frais de gestion des contrats sont enregistrés en résultat. Les revenus non acquis sont étalés sur la durée estimée du contrat.

Cette catégorie inclut principalement des contrats en unités de compte et des contrats indexés qui ne répondent pas à la définition de contrats d'assurance et de contrats financiers avec participation discrétionnaire. Les engagements afférents à ces contrats sont évalués à la valeur vénale de l'unité de compte à l'inventaire.

Les coûts accessoires directement liés à la gestion des placements d'un contrat financier sont comptabilisés à l'actif s'ils peuvent être identifiés séparément et évalués de manière fiable et s'il est probable qu'ils seront recouverts. Cet actif qui correspond au droit contractuel acquis par SAHAM Assurance Maroc sur les bénéfices résultant de la gestion des placements est amorti sur la durée de cette gestion et de façon symétrique avec la comptabilisation du profit correspondant.

1.4.1.4 Opérations de réassurance

(a) Acceptations

Les acceptations en réassurance sont comptabilisées traitées par traités sans décalage sur la base d'une appréciation des affaires acceptées. Ces opérations sont classées selon les mêmes règles que celles qui sont décrites à propos des contrats d'assurance ou des contrats financiers dans la note 1.4.1.1. Classification. En l'absence d'informations suffisantes de la part de la cédante, des estimations sont effectuées.

Un dépôt actif est enregistré pour le montant de la contrepartie donnée aux cédants et rétrocédants.

(b) Cessions

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités et selon les mêmes règles que celles décrites dans la note 1.4.1.1 relative aux contrats d'assurance et aux contrats financiers. Un dépôt passif est enregistré pour le montant de la contrepartie reçue des cessionnaires et rétrocessionnaires.

NOTE 2 : PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation de SAHAM Assurance Maroc se présente comme suit entre le 31.12.2013 et le 31.12.2014 :

Entité	% de Contrôle au 31.12.2014	Méthode de Consolidation au 31.12.2014	% de Contrôle au 31.12.2013	Méthode de Consolidation au 31.12.2013
SAHAM ASSURANCE MAROC	100%	IG	100%	IG
SAHAM ASSITANCE	25%	MEE	25%	MEE
TASLIF	68.2%	IG	68.17%	IG
SAHAM ASSET MANAGEMENT	100%	IG	100%	IG
SAHAM HOTELS	100%	IG	100%	IG
LUXOR	50%	MEE	50%	MEE
ESPACE DEVELOPPEMENT	100%	IG	100%	IG
RYAD PARTNERS	100%	IG	100%	IG
TERTIA	100%	IG	0%	-
TAMARIS GARDEN	100%	IG	0%	-

IG : Intégration Globale ;
MEE : Mise En Equivalence.

NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

Primes émises et produits des autres activités	2014.12			2013.12		
	Vie	Non vie	Total	Vie	Non vie	Total
Primes émises	370 850	3 309 027	3 679 877	393 242	3 108 458	3 501 700
Autres produits hors activité d'assurance	53 827	280 730	334 557	109 730	106 222	215 952
Total	424 677	3 589 757	4 014 434	502 972	3 214 680	3 717 652

Produits net de placements	Exercice 2014.12	Exercice 2013.12
Revenus des immeubles	25 738	22 636
Revenus - Avances et avances en compte courant - entités immobilières	65 786	51 213
Revenus obligations	144 893	172 068
Surcote / décote obligations		
Revenus instruments de capitaux propres	125 603	113 766
Revenus des OPCVM		
Revenus prêts aux assurés		
Revenus des autres prêts	3 783	
Revenus trésorerie et équivalents de trésorerie	16 736	12 410
Intérêts sur les découverts bancaires		
Frais de gestion des placements	-60 898	-44 099
Plus values sur cession des Immeubles	-84 944	20 510
Plus value de cession - Obligations		
Plus value de cession - Instruments de capitaux propres	616 635	622 840
Plus values de cession - OPCVM	-306 937	-481 997
Variation des dépréciations sur placements	-78 030	-25 146
Produits nets de placements	468 365	464 201

Charges Nettes d'exploitation	Exercice 2014.12	Exercice 2013.12
Achats de marchandises revendus	56 450	-10 846
Consommation de matières et fournitures	13 777	11 277
Autres charges opérationnelles	47 495	39 301
Autres produits opérationnels	-26 180	-315
Charges externes	257 520	234 869
Impôts et taxes	25 443	20 536
Pertes sur créances irrécouvrables	75 629	71 105
Charges nettes d'exploitation	450 134	365 927

Charges techniques des activités d'assurance	2014.12			2013.12		
	Vie	Non vie	Total	Vie	Non vie	Total
Sinistres payés	-945 262	-1 861 550	-2 806 812	-611 503	-1 825 747	-2 437 250
Variation provisions mathématiques	85 189	-31 427	53 762	558 415	-40 298	518 117
Variation des provisions pour sinistres à payer	408 061	-217 651	190 410	-422 118	76 942	-345 176
Variation des provisions pour frais de gestion de sinistres	2 225	-8 297	-6 072		4 009	4 009
Variation provisions pour participation aux bénéfices	16 543	-1 500	15 043	18 470		18 470
Variation de la participation aux bénéfices différée actif (par P&L)	1 357		1 357	-8 642		-8 642
Variations des autres provisions techniques						
Variation de la provision pour capitalisation	-5 004		-5 004	415		415
Variation des provisions pour risques en cours		7 054	7 054		-9 562	-9 562
Variation des provisions d'exigibilité					180	180
Total	-436 891	-2 113 371	-2 550 262	-464 963	-1 794 476	-2 259 439

NOTES RELATIVES AU BILAN

Autres immobilisations incorporelles

Autres immobilisations incorporelles	2014.12	2013.12
Autres immobilisations incorporelles	331 208	325 105
Total brut	331 208	325 105
Amortissement des Autres Immobilisations incorporelles	-195 028	-179 171
Total amortissement	-195 028	-179 171
Total net	136 180	145 934

Participation aux bénéfices différée	2014.12			2013.12		
	PBDA	PBDP	Total	PBDA	PBDP	Total
Participation différée sur réévaluations d'actifs constatées par résultat	1 618	148 001	-146 383	261	435	-174
Participation différée sur réévaluations d'actifs constatées par capitaux propres	68 072	39 997	28 075	68 072	39 997	28 075
Total	69 690	187 998	-118 308	68 333	40 432	27 901

Information sectorielle par secteur d'activité	2014.12				2013.12			
	Assurance	Autres activités hors assurances	Eliminations Intra- Groupe et autres retraitements	TOTAL	Assurance	Autres activités hors assurances	Eliminations Intra- Groupe et autres retraitements	TOTAL
Chiffre d'affaires	3 679 877	357 491	-22 934	4 014 434	3 501 700	236 171	-20 219	3 717 652
Résultat d'exploitation	551 144	120 038	-49 926	621 256	508 603	60 344	-32 189	536 758
Quote part dans les résultats des entreprises associées ou co-entreprises		-4 211		-4 211		-1 849		-1 849
Charge ou produit d'is	-148 499	-15 243	501	-163 241	-139 615	-16 014		-155 629
Résultat net	356 719	203	-15 681	341 241	331 988	-52 290	3 687	283 385
Capitaux propres	2 296 004	217 582	607 014	3 120 600	2 017 286	243 926	587 083	2 848 294
Dettes de financements	518 000	89 996	-175	607 821	491 000	107 390	-175	598 215
Placements	12 500 958	106 018	-1 644 844	10 962 132	12 066 049	112 900	-1 811 799	10 367 150
Amortissements d'actifs corporels et incorporels	-551 686	-221 020	-453 469	-1 226 175	-187 407	-187 407	-451 798	-1 129 561
Titres mis en équivalence		30 587	64 907	95 494		37 771	64 907	102 678
Acquisitions d'actifs non courants	78 409	20 122		98 531	24 806	9 353		34 159
Total actif	17 678 775	3 058 179	-912 348	19 824 606	16 851 292	2 937 907	-857 633	18 931 566

Immobilier de placement

Immobilier de placement	2014.12	2013.12
Immobiliers de placements		
Terrains	524 115	484 146
Constructions	825 209	724 367
Autres placements immobiliers	159 112	160 500
Total brut	1 508 436	1 369 013
Dépréciation des terrains		
Amortissement des constructions	-235 292	-137 534
Amortissements des autres placements immobiliers	-4 146	-4 146
Total amortissement / dépréciations	-239 438	-141 680
Total net	1 268 998	1 227 333

Impôts différés

Impôts différés actif	2014.12	2013.12
Impôts sur les instruments financiers	78 986	78 294
Impôts sur les immeubles de placement	1 193	1 193
Impôts sur les déficits fiscaux et crédits d'impôts	9 127	12 867
Impôts sur les différences temporaires en social	1 855	1 855
Impôts sur les avantages au personnel	24 282	23 923
Impôts sur les immobilisations incorporelles	20 393	19 056
Impôts sur les immobilisations corporelles	1 354	1 287
Autres	16 978	20 904
Total	154 168	159 379

Impôts différés passif	2014.12	2013.12
Impôts sur les instruments financiers	170 919	129 192
Impôts sur les immeubles de placement	10 009	6 977
Impôts sur les immobilisations incorporelles	18 575	14 639
Impôts sur les immobilisations corporelles	37 893	36 344
Autres	212 641	197 493
Total	450 037	384 645

Créances relatives aux contrats d'assurance et de réassurance

Ventilation par nature	2014.12			2013.12		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations d'assurance						
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations d'acceptation						
Primes acquise non émises	134 708		134 708	120 887		120 887
Comptes courants avec d'autres compagnies d'assurance	360 177	-4 778	355 399	187 916	-4 778	183 138
Créances sur des assurés						
Créances sur des courtiers et agents généraux relatives à des opérations d'assurance directe ou d'acceptations	1 940 203	-781 195	1 159 008	2 133 837	-779 192	1 354 645
Total	2 435 088	-785 973	1 649 115	2 442 640	-783 970	1 658 670

Dettes relatives aux contrats d'assurance et de réassurance par nature	2014.12	2013.12
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations d'assurance - crédit		
Dépôts et cautionnements relatifs aux opérations de réassurance (cession) - crédit	354 713	374 570
Comptes courants créditeur avec d'autres compagnies d'assurance	389 288	314 771
Dettes envers les assurés		
Dettes sur des courtiers et agents généraux relatives à des opérations d'assurance directe ou d'acceptations	133 736	209 234
Total	877 737	898 575

NOTES RELATIVES A LA SITUATION FINANCIÈRE

Part des cessionnaires et récessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	2014.12	2013.12
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance Non Vie		
Provisions pour primes non acquises	140 628	104 893
Provisions pour sinistres à payer	657 708	623 735
Autres provisions techniques	1760	1 690
Total	800 096	730 318
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance Vie		
Provisions d'assurance vie	459 175	496 426
Provisions pour sinistres à payer	110 387	111 414
Provisions pour participations aux bénéfices		
Autres provisions techniques		
Total	569 562	607 840
Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers		
Total part des cessionnaires et récessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	1 369 658	1 338 158

Trésorerie et équivalents de trésorerie	2014.12			2013.12		
	PBDA	PBDP	Total	PBDA	PBDP	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie						
Equivalents de trésorerie						
Disponibilité (Banque, CCP, caisse)	169 844		169 844	278 757		278 757
Total	169 844		169 844	278 757		278 757

Information sectorielle par zone géographique	2014.12						2013.12					
	Maroc	Afrique hors Maroc	Moyen Orient	Autres	Eliminations Intra-Groupe et autres retraitements	Total	Maroc	Afrique hors Maroc	Moyen Orient	Autres	Eliminations Intra-Groupe et autres retraitements	Total
Chiffre d'affaires	4 037 368				-22 934	4 014 434	3 737 871				-20 219	3 717 652
Résultat d'exploitation	671 182				-49 926	621 256	568 947				-32 189	536 758
Quote part dans les résultats des entreprises associées ou co-entreprises	-4 211					-4 211	-1 849					-1 849
Charge ou produit d'is	-163 742				501	-163 241	-155 629					-155 629
Résultat net	356 922				-15 681	341 241	279 698				3 687	283 385
Capitaux propres	2 513 586				607 014	3 120 600	2 261 212				587 083	2 848 294
Dettes de financements	607 996				-175	607 821	598 390				-175	598 215
Placements	12 606 976				-1 644 844	10 962 132	12 178 949				-1 811 799	10 367 150
Amortissements d'actifs corporels et incorporels	-772 706				-453 469	-1 226 175	-677 763				-451 798	-1 129 561
Titres mis en équivalence	30 587				64 907	95 494	37 771				64 907	102 678
Acquisitions d'actifs non courants	98 531					98 531	34 159				-21 097	13 062
Total actif	20 736 954				-912 348	19 824 606	19 789 199				-857 633	18 931 566



Fidaroc

Grant Thornton

47, rue Allal Ben Abdellah
Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
SAHAM ASSURANCE
216, boulevard Zerktouni
Casablanca

COOPERS AUDIT

83, avenue Hassan II
20 100 Casablanca
Maroc

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2014

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés en normes IFRS ci-joints de SAHAM Assurance et de ses filiales (Groupe SAHAM Assurance) comprenant l'état de la situation financière au 31 décembre 2014 ainsi que le compte de résultat consolidé, l'état de résultat global consolidé, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 3.120.600 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 349.183.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers consolidés

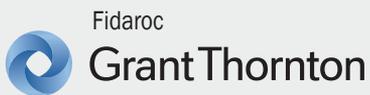
A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble SAHAM Assurance constitué les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2014, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans les notes aux états financiers consolidés.

Casablanca, le 17 Mars 2015

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

FIDAROC GRANT THORNTON
FIDAROC GRANT THORNTON
Member of Grant Thornton
International
47, rue Allal Ben Abdellah - Casablanca
Tél: 33 33 44 44 44 - Fax: 33 33 44 44 44
Faïçal MEKOUAR
Associé

COOPERS AUDIT MAROC
COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 83 Avenue Hassan II
Casablanca
Tél: 33 33 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 34
Abdelaziz ALMECHAT
Associé



Fidaroc

Grant Thornton

47, rue Allal Ben Abdellah
Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
SAHAM ASSURANCE
216, boulevard Zerktouni
Casablanca

COOPERS AUDIT

83, avenue Hassan II
20 100 Casablanca
Maroc

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2014

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 7 mai 2013, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société SAHAM ASSURANCE, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 3.337.323.875,14 dont un bénéfice net de MAD 321.239.081,94.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SAHAM ASSURANCE au 31 décembre 2014 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

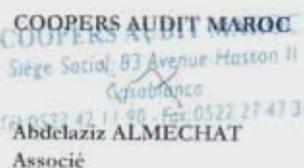
Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 2 mars 2015

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES



FIDAROC GRANT THORNTON
FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton
International
47, rue Allal Ben Abdellah - Casablanca
Tél: 0522 74 44 00 - Fax: 0522 28 28 79
Faïçal MEKOUAR
Associé



COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 83 Avenue Hassan II
Casablanca
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 34
Abdelaziz ALMECHAT
Associé